

## SEVRAGE

---

Par Libellule44 Postée le 26/12/2023 16:48

Bonsoir à tous, J'écris complètement désespérée et au fond du trou.. Suites à des douleurs dorsales et aux hanches à cause de ma grossesse, mes medecin m'ont prescrit du tramadol ( pas interdit durant la grossesse, juste déconseillé). Seulement voilà ça fait 3 jours aujourd'hui que je n'en ai plus et je vis un littéralement un cauchemar.. J'ai l'impression que je vais devenir folle ????? je n'arrive pas à surmonter ça, ne plus en prendre du tout du jour au lendemain c'est terrible et j'ai plein de symptômes affreux.. j'ai peur parce que vu mon état, je ne veux pas que mon bébé aille mal aussi.. Quelqu'un m'a dit qu'il valait mieux continuer jusqu'à la fin de la grossesse que d'arrêter d'un coup.. seulement mes médecins sont pas de cet avis.. je sais plus du tout quoi faire ?????

---

### Mise en ligne le 02/01/2024

Bonjour,

Nous tenons à nous excuser pour le retard dans nos réponses en cette période de vacances.

Nous ignorons si vous avez poursuivi votre sevrage malgré les symptômes douloureux que vous ressentez ou si vous avez pu consulter votre médecin traitant pour envisager une reprise du traitement ou un sevrage qui serait accompagné.

Nous entendons votre détresse et combien vous vous sentez perdue face à cet arrêt brutal du traitement. Vous êtes inquiète pour votre bébé à naître : vous craignez à la fois l'impact des douleurs liées à l'arrêt du traitement et l'impact que la reprise de tramadol pourrait avoir sur votre grossesse.

D'après les éléments scientifiques en notre possession, les opioïdes (dont le Tramadol fait partie) ne sont pas tératogènes. Cela signifie qu'ils n'entraînent pas de malformation du fœtus. Le nouveau-né peut présenter un syndrome de sevrage à la naissance. Reconnu et traité, ce syndrome de sevrage ne met pas la vie de l'enfant en danger.

Le risque se situe plutôt en cas d'alternance de prise de produit et de phases de manque. C'est cette alternance qui peut provoquer des contractions utérines qui peuvent se montrer dangereuses pour le fœtus. Cela peut engendrer une souffrance in utero ou un accouchement prématuré, une fausse couche.

Si vos douleurs physiques (dorsales et hanches) persistent, il est important que vous puissiez trouver un interlocuteur en lequel vous aurez confiance et qui pourra si nécessaire vous prescrire ce médicament et vous assurer un suivi pendant la durée de votre grossesse. Cela peut être votre médecin traitant, votre obstétricien ou un médecin addictologue.

Sachez qu'il existe des structures nommées Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) où il vous est possible de consulter un médecin addictologue, dans un cadre non-jugeant, confidentiel et gratuit. Comme nous ne connaissons pas votre localisation, nous vous joignons un lien vers la rubrique "adresses utiles" de notre site internet. N'hésitez pas à prendre contact et à bien préciser que vous êtes enceinte.

Si vous souhaitez de l'écoute ou des renseignements complémentaires, n'hésitez pas à joindre nos écouteurs. Ils sont disponibles 7j/7 par téléphone de 8h à 20h du matin au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ou par tchat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Avec tous nos encouragements à prendre soin de vous,

Bien cordialement

---